

COMMUNE DE SALON LA TOUR

ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DU CAPTAGE DE LA COURIE

**ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LA SERVITUDE D'ACCDES A PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE
(COMME DE SALON LA TOUR)**

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES							DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES			
SECTION	N° PARCELLE	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTENANCE (M ²)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
					N° PARCELLE	SURFACE (M ²)	N° PARCELLE	SURFACE (M ²)		
AP	163	LA COURIE	P	24 402	P163	520	P163		Propriétaire : Monsieur ROUX Olivier Henri né le 01/01/1979 à Limoges Cheville 19 510 Salon la Tour	Donation Partage du 08/01/2022 Acte publié le 19/01/2022, vol 2022 P n°358 par Me Loustaud
AP	91	LA COURIE	T	36 315	14 500	760	P91			